

BULLETIN MUNICIPAL



Numéro 32
15 mars 2011

2010 2010 2010 2010 2011

Dans ce numéro :

Conseil Municipal	2
Editorial	3
Etat civil	4
Action municipale	5
Vie communale	8
Patrimoine naturel	17
Histoire d'eau	18
Grandes familles	20
Histoires d'autrefois	23
Feuilleton : 1869	24
Infos diverses	26

Sommaire :

- Les grands travaux
- Enigme du portrait oublié
- Honneur aux anciens
- Escapades calines
- Trésors de la nature
- Les gardiens de l'histoire nous racontent notre village.

*Ô petit clocher
Si grand pour mon cœur
J'aime ta douceur
J'adore ton mystère.*

Armand Foucher

CONSEIL MUNICIPAL



NOM	Né en	Profession
Claude BOURGEOIS	1950	technico-commercial retraité
Claude CATTENOZ	1951	agriculteur
Philippe CATTENOZ	1959	comptable
Christine GRAS	1956	profession libérale
Patrice ANTHONIOZ	1963	chef d'entreprise
Véronique BOUILLET	1960	auxiliaire de vie
Bruno CATTENOZ	1962	conducteur offset
Laurent CATTENOZ	1977	agriculteur
Myriam CATTENOZ	1969	hôtesse d'accueil
Martine CATTENOZ-DUNAND	1957	secrétaire de mairie
Jean Marc DUVAL	1972	commercial
Gilles GRANDVUINET	1960	deviseur
Joëlle STEINMESSE	1953	Secrétaire retraitée
Gilles TABALLET	1958	commerçant
Laurent THIABAUD	1961	ouvrier spécialisé

MUNICIPALITÉ

- MAIRE : Claude Bourgeois
- 1er ADJOINT : Claude Cattenoz
- 2e ADJOINT : Philippe Cattenoz
- 3e ADJOINT : Christine Gras

COMMISSIONS

- EAU ENVIRONNEMENT
Vice-Président : Philippe Cattenoz
- VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC
Vice-Président : Christine Gras

COMITES CONSULTATIFS

- FETES—LOISIRS
MANIFESTATIONS SPORTIVES
Président : Jean-Marc Duval
- BULLETIN MUNICIPAL
Président : Patrice Anthonioz
- FORET—AGRICULTURE
Président : Claude Cattenoz
- IMPOTS—FINANCES
Président : Philippe Cattenoz
- BATIMENTS COMMUNAUX
CIMETIERE
Président : Gilles Taballet

DELEGUES COMMUNAUX

- CCAAM
Laurent Thiabaud ; Claude Cattenoz
- SICTOM
Philippe Cattenoz ; Gilles Taballet
- SYNDICAT HORTICOLE
Christine Gras ; Véronique Bouillet

ECHEANCES ELECTORALES

Présidentielles : 2012

Législatives : 2012

Municipales : 2014

Européennes : 2014

EDITORIAL



Ce nouveau Bulletin Municipal respecte pour la première fois, depuis bien longtemps, la date de parution prévue. J'espère que nous avons enfin mis en place un calendrier et un partage des tâches qui nous permettront de réaliser cette brochure chaque année, afin de vous informer et de vous distraire. Sa réalisation, qui demande un travail important de rédaction et de mise en forme, repose cependant sur peu de personnes et nous serions confortés par l'arrivée de nouveaux participants.

Cet éditorial me permet, comme chaque année, de faire le point sur les actions principales de l'année écoulée et sur les projets 2011.

La réalisation la plus visible a été bien entendu l'aménagement de la traversée du village « côté Lons », avec l'effacement des réseaux électriques et de télécommunications, la mise en place d'un nouvel éclairage, le remplacement de la conduite d'eau et de tous les vieux branchements, et enfin une nouvelle route plus sécurisée avec une « Zone 30 » au centre du village. Les travaux ont été longs, la facture lourde, mais on peut espérer à ne pas avoir à y revenir avant assez longtemps, car que ce soit en surface ou en souterrain, tout est neuf.

La deuxième réalisation d'importance, c'est bien sûr les travaux qui ont conduit à la mise en service du puits du stade. Ce fut l'aboutissement d'une longue réflexion des conseillers municipaux mais aussi d'une volonté générale et historique des Calins de rester indépendants quant à leur approvisionnement en eau potable. Le démarrage est satisfaisant, il nous reste encore l'enquête publique relative aux périmètres de protection qui nous permettra d'obtenir une autorisation de captage définitive et de clore ce dossier.

une volonté générale et historique des Calins de rester indépendants quant à leur approvisionnement en eau potable

Moins visible, mais assurément d'une grande importance pour nos écoliers, l'informatisation de notre école qui permettra aux plus jeunes de prendre contact avec l'ordinateur et de l'utiliser comme outil d'éducation et de recherche. L'école Cize-Ney est aujourd'hui une école numérique.

Pour cette année, il n'y a pas de grandes opérations prévues, notre trésorerie a besoin de souffler un peu et surtout de se refaire avec les diverses subventions, accordées mais non perçues, pour les travaux 2010.

L'aménagement de la rue des Daphnés est toujours en préparation, pour peut-être une réalisation en 2012.

Merci aux associations et à leurs responsables, je le répète chaque année, vous êtes indispensables à la vie sociale et à la cohésion de la commune ; vous soulagez sans doute la municipalité de nombreux problèmes.

La crise économique n'est pas terminée, l'année 2011 sera encore difficile pour beaucoup d'entre nous. Serrons-nous les coudes, ensemble nous serons plus forts pour surmonter les difficultés, éviter l'exclusion et rendre à tous une espérance.

Claude Bourgeois

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Alex NANNI
le 24/02/2010 à Lons le Saunier

Elora TABALLET
le 21/07/2010 à Lons le Saunier

Benjamin BODROGI
le 15/10/2010 à Lons le Saunier

Chloé VANDENBROUCK
le 08/12/2010 à Pontarlier

MARIAGES :

Aurélie GINDRE
et Régis TINLOUT
le 7 août 2010 à Ney

DECES :

Jeannine LIEGEON,
épouse WERK, 79 ans
le 01/04/2010 à Champagnole

Paul TISSOT, 86 ans
le 07/04/2010 à Champagnole

Roland ANTHONIOZ, 78 ans
le 19/08/2010 à Dole

Florent PERRIN, 39 ans
le 08/09/2010 à Besançon



SECRÉTARIAT : NATHALIE A PRIS SES FONCTIONS

Depuis Juin 2009, Nathalie LORIOD est notre nouvelle secrétaire de mairie.

Elle a remplacé Bénédicte Maitrejean qui avait rempli cette fonction à Ney pendant treize ans.

Nathalie est mariée et maman de deux enfants, elle habite Montrond depuis deux ans avec sa petite famille.



Nathalie Loriod, dans l'action.

Avec le secrétariat de notre commune, elle assure également celui de la commune de Plasne.

Elle est aujourd'hui déjà bien connue des Calins qui l'ont adoptée très rapidement ;

Elle est appréciée pour son professionnalisme, sa disponibilité et son envie de servir au mieux la population.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN		09 H 00 ⇨ ⇨ 12 H 30		09 H 00 ⇨ ⇨ 12 H 00		
APRES-MIDI		17 H 00 ⇨ ⇨ 19 H 30			14 H 00 ⇨ ⇨ 17 H 00	

REALISATIONS ET DECISIONS 2009-2010

Janvier 2009

Par une motion de soutien, le conseil municipal de Ney exprime son opposition à la fermeture du service de chirurgie du Centre Hospitalier de Champagnole et souhaite une étude complémentaire intégrant le maintien d'une offre chirurgicale sur ce territoire de moyenne montagne.

Mars 2009

Toutes les cases du columbarium étant occupées, le conseil municipal décide d'une extension. L'estimation financière de cette opération est de 8 374 euros.

Votes des comptes administratifs 2008 qui se soldent, pour le budget communal par un excédent de 157 609 euros et pour le budget eau par un déficit de 3 107 euros.

Dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en place par le gouvernement, signature d'une convention, entre les représentants de la commune et de l'état, par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) qui sera à l'avenir d'un an, contre deux actuellement.

Suite à plusieurs demandes de modification des limites constructibles, nécessaire entre-autre à l'implantation d'activités nouvelles, il est décidé de mettre en œuvre la procédure de révision de la carte communale.

Signature avec le SIDEC d'une convention de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'électrification et d'éclairage public le long de la RD 471 côté ouest du village.

Ce projet fixe le montant total de l'opération à 281 190 euros TTC et la participation communale à 69 465 euros.

Mai 2009

Signature avec France Télécom d'une convention concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunications le long de la RD 471 côté ouest.



Du fil à retordre...Début des travaux.

La partie génie civile est à la charge de la commune ainsi que 49 % de la partie câblage.

La participation communale s'élèvera à : 28 275 euros.

Achat d'une parcelle boisée aux Consorts Boffetti. Cadastree 1239, surface 18 ares, montant 300 €.

Juillet 2009

La nouvelle population légale de la commune, en augmentation, nous donne droit à un délégué supplémentaire au conseil communautaire de la Communauté de Communes. Le CM désigne Philippe Cattenoz délégué titulaire.

Signature d'une convention tripartite entre la Commune, le Conservatoire des espaces naturels et l'Office National des Forêts pour la gestion des Habitats Remarquables de la Corniche de Bénédegand.

Réhabilitation de la conduite d'eau sous la RD 471 : la commission d'ouverture des plis décide de retenir l'offre de la Sté PRATI pour un montant de 111 295 euros HT.

Septembre 2009

Installation du nouveau puits : suite à la consultation des entreprises, le conseil municipal a décidé de retenir les prestataires suivants :



Horizon 2010.

Pour les terrassements et les canalisations, l'entreprise PRATI, montant : 8 719 euros HT ;

Pour la construction du local technique, l'entreprise BOFFETTI, montant : 30 500 euros HT ;

Pour les équipements électromécaniques, électricité et hydraulique, l'entreprise L'EAU PURE, montant 39 000 euros HT.

Renforcement conduite d'eau sous RD 471 : emprunt au Crédit Mutuel, montant 90 000 euros, durée 20 ans, taux fixe 4,1 %

Grippe H1N1 : élaboration d'un plan de continuité et d'activité avec nomination d'une correspondante pandémie grippale : Véronique Bouillet.

Décembre 2009

Renouvellement du bail de location du droit de chasse en forêt communale, attribué à l'Association de Chasse de Ney, redevance annuelle 150 euros.

Décisions 2010 page suivante

REALISATIONS ET DECISIONS 2009-2010

Janvier 2010

Le conseil municipal approuve le projet d'Aménagement de la Forêt Communale, établi par l'ONF, et ses nouvelles dispositions pour une durée de 20 ans. Contenance de la forêt communale : 139,862 ha.

Signature, avec le Vol Libre Lédonien, d'une convention relative à l'autorisation de la pratique du vol libre depuis le site de Bénédegand.

Avril 2010

Vote des comptes administratifs 2009, qui se soldent :

pour le budget communal par un excédent de 202 253 euros ;

pour le budget eau par un déficit de 31 438 euros.

Juin 2010

Approbation du projet d'arrêté préfectoral portant déclaration



La nouvelle station de pompage

d'utilité publique de la dérivation des eaux, la définition des périmètres de protection et l'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine (nouveau puits des Sablonnières).

Financement des travaux de voirie de la traversée de Ney (2^e tranche).

Emprunt auprès de la Banque Populaire : montant 70 000 euros, durée 15 ans, taux 3.45 %

août 2010

Approbation, après enquête publique, de la carte communale révisée.

Novembre 2010

Adhésion aux services mutualisés proposés par le SIDEDEC pour la gestion des équipements d'alimentation en eau potable pour la recherche de fuites curatives et l'aide à la rédaction du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

Claude Bourgeois.



Photos : Claude Bourgeois



Photos : Patrice Anthonioz





Photo : Claude Bourgeois



Photo : P. Chamberland



Photo : P. Chamberland



Photo : P. Anthonioz

TRAVERSÉE DE NEY : BILAN TRANCHE 2 ROUTE DE LONS

Les travaux d'aménagement de la partie ouest de la traversée de Ney, de l'entrée du village côté Lons le Saunier à la Fontaine, ont été réalisés sur les années 2009 et 2010. Ils se décomposent en cinq catégories détaillées dans le tableau ci-dessous : réhabilitation du réseau d'eau potable ; enfouissement des réseaux de télécommunications ; renforcement et enfouissement des réseaux électriques basse tension ; éclairage public ; Voirie.

TRAVERSEE DE NEY 2ème tranche		Répartition			
Travaux	Coût	Conseil Général	Sidec	Récup.TVA	Part Commune
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS					
Génie Civil	26 316				
Câblage	5 390				
Coût total Telecommunications	31 706	10 958		4 104	16 644
RENFORCEMENT ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES BASSE TENSION					
Coût total réseaux électriques	235 457	153 047		36 498	45 912
ECLAIRAGE PUBLIC					
Coût total éclairage	39 487		15 795	5 111	18 581
TRAVAUX DE VOIRIE					
Routes et trottoirs	230 313				
Maitrise d'œuvre DDE	13 532				
Annonces presse + reprographie	539				
Coût total Voirie	244 384	27 453		31 635	185 296
REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE					
Maitrise d'œuvre DDE	7 774				
Travaux	133 108				
Coût total Voirie	140 882	24 882		18 236	97 764
TOTAUX	691 916	232 135		95 584	364 197

Financement de la part communale :

- Emprunt de 90 000 euros pour la réhabilitation de la conduite d'eau (taux fixe : 4,1 % - durée 20 ans)
- Emprunt de 70 000 euros pour la voirie (taux fixe : 3.45 % - durée 15 ans)
- Solde : 204 197 euros sur fonds propres.

ÉCOLE—ÉDUCATION

RETOUR SUR « LE PORTRAIT OUBLIÉ »

Dans le bulletin 2010 nous évoquions brièvement en page 23, la participation des élèves de l'École de Ney au Concours National de la Résistance dont ils étaient les seuls représentants jurassiens, et à ce titre, ils méritaient bien qu'on revienne plus précisément sur l'évènement, par la plume de l'instituteur dont voici le compte-rendu.

Durant l'année scolaire 2008 / 2009, les élèves de CM1/CM2 ont étudié une partie du programme d'histoire et d'éducation civique en participant au concours national organisé par l'Office National des Anciens Combattants, intitulé « Les petits artistes de la Mémoire ».

Il s'agissait de réaliser un album, en s'inspirant de celui de Renefer « Belle petite monde », sur la première guerre mondiale.

Pour nous imprégner de cette époque nous nous sommes procuré, auprès de Mme Bourdin, le discours d'inauguration du monument aux morts de Ney datant de 1922, ainsi qu'un historique de Ney écrit par Mr Cattenoz datant de 1920. Nous avons préparé la lecture d'extraits du discours d'inauguration du monument aux morts pour la cérémonie du 11 novembre.

Puis les familles de la classe ont été impliquées, en nous fournissant divers documents et objets ayant appartenu à leurs ancêtres « poilus » : cahier de cartes postales et vase dans un obus de 75 de Mr Serget, différentes photographies, médailles et récompenses.

Ensuite Mr Guyot responsable de l'ONAC du Jura nous a fait parvenir la mallette du concours avec de la documentation, un exemplaire de « Belle petite monde » ainsi que des figurines. Nous devions choisir un « poilu » inscrit sur le monument aux morts de la commune et relater son aventure pendant la « der des ders ».

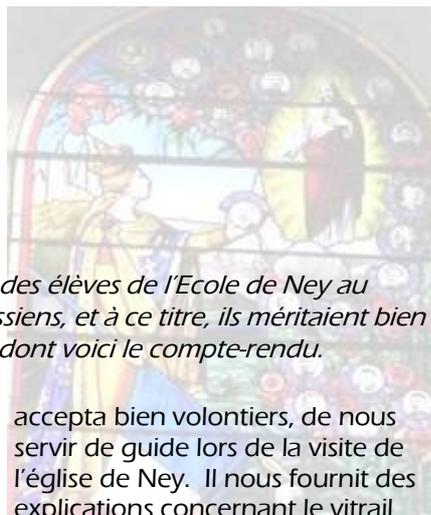
Le choix s'annonçait difficile.

Le 10 novembre, nous sommes allés visiter l'exposition « La Grande Guerre » à Lons-le-Saunier et assister au spectacle organisé par l'ONAC du Jura et le théâtre de la Résurgence « Vivre dans la Grande Guerre ». En s'inspirant de ce spectacle, la classe décida de la forme de l'album qui pourra être mis en scène : un « poilu » écrit des lettres à sa mère et celle-ci les commente aux spectateurs.

Suite à ce spectacle nous avons demandé à Mr Chamberland, qui

accepta bien volontiers, de nous servir de guide lors de la visite de l'église de Ney. Il nous fournit des explications concernant le vitrail comportant les 21 portraits des « poilus » morts pour la France. Puis il nous fit remarquer que 22 noms figuraient sur le monument aux morts mais seulement 21 portraits sur le vitrail. Après une enquête rapide les élèves trouvèrent « le portrait oublié » : celui de Marius Lépeule.

Cela intrigua les élèves, qui essayè-



Philippe Suescun, l'instituteur, avec ses élèves arborant l'album dont ils sont auteurs.

ÉCOLE—ÉDUCATION

rent d'en savoir plus sur ce « mystère ». En vain, car la famille a disparu de la commune depuis.

Mais cette visite fut riche car nous avons choisi notre « poilu » et le titre de notre album. En effet, la classe décida donc de prendre Marius Lépeule comme personnage pour notre album, en inventant la raison de son absence sur le vitrail, comme pour lui rendre un dernier hommage posthume.

Le caractère des 2 personnages prit sa source dans le jeu des comédiens du spectacle « Vivre dans la Grande Guerre » ainsi qu'en écoutant le témoignage d'un « poilu » recueilli par Mr Salat, professeur d'histoire: la mère serait râluse et Marius serait détaché par rapport aux événements et même les aborderait avec un certain humour.

Les illustrations de l'album furent réalisées à l'aquarelle et à la plume comme Renefer dans « Belle petite

monde ». Les élèves s'inspirèrent aussi du peintre Ferdinand Léger pour réaliser la quatrième de couverture et de Renoir pour le portrait de Marius.

22 noms figuraient sur le monument aux morts mais seulement 21 portraits sur le vitrail...

Cela intriqua les élèves.

Les autres illustrations furent le fruit de recherches individuelles des élèves par rapport au texte. Puis lors d'une synthèse, la classe prit des éléments de plusieurs croquis, ainsi 2 ou 3 élèves différents réalisèrent à chaque fois une illustration finale.

Certes nous n'avons pas gagné de prix au concours national de l'ONAC car seuls les 3 premiers furent primés mais Mr Guyot, pour

récompenser le travail remarquable des élèves, leur remis 2 documentaires concernant les guerres mondiales.

Estimant que cet album méritait d'être connu plus largement, les enseignants de l'école décidèrent l'année suivante de faire imprimer l'album, avec une aide financière des communes de Cize et Ney, ce qui permit aussi à chaque élève de garder en souvenir un album racontant l'aventure de Marius Lépeule.

Alors vous aussi, chers lectrices et lecteurs, si vous souhaitez connaître la raison de ce « portrait oublié » sur le vitrail de l'église de votre commune, hâtez-vous, il reste peut-être encore quelques exemplaires de ce très bel album, en vente à la mairie pour la modique somme de 10 euros l'unité.

Philippe Suescun,
Directeur de l'école de Ney

TABLEAU BLANC INTERACTIF : CA CLIQUE DUR !

Le tableau blanc interactif (TBI), appelé aussi tableau numérique interactif (TNI), a été installé dans les deux classes de l'Ecole de Ney, et également à l'Ecole de Cize, puisque le RPI « Les Cerisiers Calins » utilise le même pack de 9 ordinateurs portables qui se con-

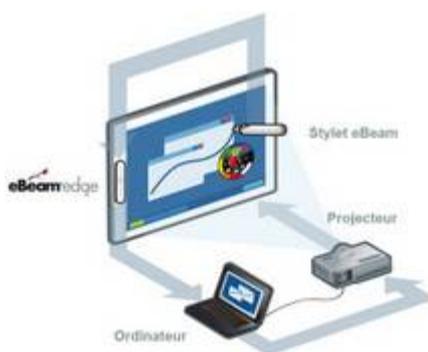
nectent au TBI, connexion qui donne son caractère interactif à la « classe numérique mobile ». Interactif signifie que le Maître et les élèves, peuvent agir tour à tour ou en même temps sur le cours, grâce à une interconnexion du matériel en place :

- ordinateur pilote
- vidéo projecteur
- écran blanc
- Ebeam
- stylet
- ordinateur de l'instituteur
- ordinateurs des élèves

Le stylet est une souris en forme de stylo, qui permet de cliquer et d'écrire en mode virtuel grâce à une palette d'outils accessible en permanence sur l'écran. Tout ce qui est écrit ou dessiné au tableau peut être enregistré dans l'ordinateur au fur et à mesure.

Le Ebeam est un appareil de gestion de ce stylet, qui calcule ses déplacements, enregistre les clics, et les transmet à l'ordinateur pilote qui les interprète et déclenche l'action appropriée.

P. Anthonioz.



Principe de fonctionnement du TBI.



Une élève utilise le stylet pour écrire directement sur l'image projetée par le vidéoprojecteur.

11 NOVEMBRE 2010, AVEC LES HONNEURS



Photo : Pierre Chamberland

Le maire Claude Bourgeois, Jean Caseaux, André Vuitton, Clément Pernot et Jean-Pierre Jeannin.

Traditionnelle et non moins fervente cérémonie devant le monument aux morts, à l'heure où sonnait midi à l'église de Ney. C'était le 11 novembre 2010 pour la commémoration du 92^e anniversaire de la signature de l'armistice qui avait mis un terme à la terrible guerre mondiale de 1914-1918.

Outre une participation importante des représentants de la population locale, étaient présents la municipalité et le conseil municipal, les enfants de l'école et, pour les sonneries et chants patriotiques, une phalange de l'harmonie municipale de Champagnole.

Claude Bourgeois, maire, a d'abord lu le manifeste du ministre des anciens combattants qui appelait à la vigilance des nations amies afin de

préserver la paix. L'appel des 24 enfants de Ney morts pour la France a été lu par Pierre Chamberland, avant le dépôt d'une gerbe au pied de la stèle, par le maire et un enfant du village, Théo Bourgeois. Puis les jeunes écoliers ont entonné le chant de La Marseillaise sous la conduite de leur instituteur remplaçant.

MM. André Vuitton (ancien adjudant-chef) et Jean Caseaux (ancien maire), ont été invités à s'avancer en présence de M. Clément Pernot conseiller général-maire de Champagnole et de M. Jean-Pierre Jeannin, président de l'Union Cantonale des Associations d'Anciens Combattants. MM. A. Vuitton (88 ans) et J. Caseaux (87 ans) reçurent alors le diplôme d'honneur des A.C. au titre de la guerre de 1939-45. Il leur fut remis par le maire de la commune, après l'ouverture du ban par la clique. Cette distinction a été créée par M. Hubert Falco secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants (à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire de l'appel du général De Gaulle le 18 juin 1940). Elle est attribuée à tous les soldats qui ont servi la France lors du dernier conflit

mondial et qui sont titulaires de la croix du combattant. M. Vuitton (originaire de Champagnole) s'était engagé dans l'armée à 19 ans (1941). Incorporé au 4^e chasseur d'Afrique, il demeura trois années en Tunisie avant de rentrer en métropole. Il allait poursuivre une carrière militaire au G.E.R.D.B. (service du matériel) au-delà de la fin de la guerre, jusqu'en 1965. M. Caseaux, pour sa part, s'était engagé dans la première armée française fin 1944, affecté d'abord en Alsace puis, au terme des hostilités armées, au sein des troupes d'occupation en Allemagne, comme André Vuitton. D'autres jeunes gens du village de Ney, engagés comme lui à la même époque, sont déjà décédés et n'auront pas connu cette récompense militaire. A noter que des ayants droit pouvaient souhaiter ne pas la recevoir.

Après la cérémonie officielle de ce onze Novembre, le premier magistrat communal conviait tous les participants à un apéritif au « Briska ». Les personnes qui s'étaient préalablement fait connaître pouvaient d'autre part assister au banquet qui suivit, dans la convivialité et la bonne humeur, en la même salle des fêtes.

P.C.



Photo : Pierre Chamberland

Claude Bourgeois et les récipiendaires



SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE—1939/45

*Le Diplôme d'Honneur :
Imprimé sur fond de portraits
de soldats représentant toutes
les armes françaises en 1939-
45 ; photos également d'une
auxiliaire féminine de l'armée
de terre, (A.F.A.T.), du préfet
Jean Moulin et du général De
Gaulle.*



Ci-dessus le document remis à MM André Vuitton et Jean Caseaux.

SOUVENIRS DE LA PÉRIODE D'OCCUPATION 1940-1944

Chacun sait que dès juin 1940, Ney était la première localité dite « zone libre » sur la route nationale 471 de Champagnole à Lons le Saunier.

Le drapeau tricolore pouvait encore y flotter, et être porté, à l'inverse des villages situés en zone occupée par l'armée allemande.

A ce sujet, quelques patriotes champagnolais avaient décidé de faire planter un mât surmonté de l'emblème national, sur la petite colline en vis-à-vis du réservoir communal d'eau potable, lieudit « Au Cloiseau ». Cet emplacement permettait ainsi à ces habitants de découvrir les trois couleurs flottant au vent, symbole de la France, à ce moment, dans l'adversité.

Au début de 1941 s'est déroulé à Ney le premier envoi des couleurs

devant la cour des écoles. Ces manifestations étaient à ce moment-là fortement encouragées par les autorités du gouvernement de Vichy.

Lors d'un dimanche après-midi une partie de la population était donc rassemblée avec une délégation de la gendarmerie de Pont du Navoy (Ney était rattaché à cette brigade créée et sise en ce lieu), un groupe de militaires du 151^e RI de l'armée d'armistice de Lons le Saunier, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers et les écoliers des deux classes avec l'institutrice et l'instituteur.

Deux allocutions furent prononcées par Monsieur le Maire et Monsieur le Curé, ce dernier ancien combattant de 1939-1940. Puis la sonnerie « Au Drapeau » retentit, exécutée par M. Gaston Duval, et

l'emblème national monta lentement jusqu'au sommet du mât. A ce moment, « la Marseillaise » fut chantée par les élèves de la grande classe dirigés par M. Monneret.

A l'issue, un cortège se forma et se dirigea au monument aux morts pour observer un moment de recueillement, marqué par la sonnerie aux morts et une minute de silence. La grande classe chanta à nouveau la Marseillaise tandis que les plus jeunes (classe de Madame Mariot) déposaient une gerbe au pied du monument.

Cette émouvante cérémonie se termina et l'assistance se disloqua après une pensée pour ses prisonniers de guerre en stalags en Allemagne depuis juin 1940, et pour Aimé Duval mort pour la France le 11 juin 1940 à Chatillon sur Marne, sur la route de Reims à Dormans.

DIE EINWOHNER VON NEY IN FRANKREICH



Photo: M. Gindre

LA RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE 2010 ENCORE CHALEUREUSE

Plus une année ne s'écoule sans que les représentants de Ney (Allemagne) et de Ney (France) ne se rencontrent. En mai 2010, nos amis d'outre-Rhin n'ont pas oublié leur rendez-vous jurassien après avoir reçu chez eux la délégation des calins en 2009.

Pour la première journée du samedi 22 mai, le comité d'accueil a fait découvrir le nouveau site halieutique du Martinet aux visiteurs. Arnaud Roche, propriétaire, avait organisé sur ses étangs une démonstration de pêche à la mouche, histoire d'ouvrir les appétits du soir déjà creusés par une marche à pieds depuis le village jusqu'au lieu du rendez-vous.

Les appétits étaient donc bien aiguisés lorsque les 25 convives prirent place autour de la grande table du même « Martinet ». Faut-il rappeler qu'en effet, non content d'attirer les pêcheurs sportifs (mouche) dans un cadre aquatique et verdoyant assez exceptionnel, le maître des lieux se double d'un talent de cordon bleu qui lui attire déjà nombre de clients sur réservation. C'est donc sur une méga-fondue franc-comtoise que le comité local et ses hôtes ont jeté leur dévolu. Ce fut une soirée conviviale arrosée, avec force jus de la treille au détriment... de l'eau des étangs voisins ! La nuit était bien avancée lorsque les accueillis sont allés rendre des comptes à Morphée qui les a trouvés un peu...fatigués.

Il fallu dormir vite car le Dimanche matin on sonna tôt le réveil afin de monter en bus dès le petit déjeuner

avalé. Drapeaux franco-allemands flottant au vent, une excursion conduisait les amis jumelés hors du Jura dans la région « doubsienne » du secteur de Malbuisson . Ce fut d'abord la visite de la fumerie charcutière du « tuyé » à La Cluse-et-Mijoux, puis après poursuite du voyage, arrivée au célèbre château fortifié « de Joux ». La légende veut que trois personnages célèbres y aient été enfermés. Il s'agit de Berthe de Joux punie par son époux au mobile d'une soit disant infidélité. Et par ailleurs le général haïtien Toussaint-Louverture, chef de la rébellion de

Saint-Domingue (1796-1882) ainsi que Mirabeau (hostilité au régime). On raconte que celui-ci, en excellents termes avec le geôlier, était moins un prisonnier qu'un homme en liberté surveillée.

Le déjeuner, tiré du sac, fut pris dans le pré à l'ombre des murailles de cette forteresse de Joux dont la visite guidée apporta, à tout le groupe, beaucoup d'enseignements historiques sur ce haut lieu fortifié. Avant le retour à Ney, une découverte de la « source bleue » s'imposait. La journée dominicale fut conclue en la compagnie gastronomique de saucisses de Morteau dégustées au boulodrome du stade municipal.

La matinée du lundi ne laissa aucune place au farniente: visite à la fabrique de sabots et objets décoratifs en bois. Michel Simonet, artisan-créateur fit la démonstration de ses fabrications. Il y eut également une incursion à l'usine de tables rustiques Cattenoz-Bouillet sous la conduite de sa Direction.

En début d'après-midi, les amis allemands, au terme du repas d'adieu au Briska, reprenaient la route de leur pays non sans regret de la séparation et, pour certains, avec une émotion mal contenue.

Pierre Chamberland



Photo: Pierre Chamberland

Accueillants et accueillis, au Martinet, chez Arnaud Roche (à droite).

DES CALINS A PARIS... PORTE DE VERSAILLES

L'idée avait été lancée par le Président Claude Cattenoz. Elle fut approuvée par une majorité du comité des fêtes. Joëlle Steinmesse en avait accepté la concrétisation matérielle. Elle se lança sans plus tarder dans la réalisation du projet en peaufinant dans les moindres détails la concrétisation de ce voyage à Paris. C'est en T.G.V. que les participants avaient décidé de se déplacer. Les frais étant à la charge de chacun.



Photo : M. Gindre

La buvette montbéliarde : cherchez l'intrus

Ainsi le samedi 6 mars 2010, vingt trois membres du comité des fêtes, complétés par des élus locaux, dont le maire, arrivaient dans la capitale.

L'objectif initial étant le salon annuel de l'Agriculture. C'est donc porte de Versailles que les voyageurs débarquaient après s'être délestés de leurs bagages dans un hôtel proche de la gare de Lyon.

Pour ceux qui ne connaissaient pas encore cette exposition nationale de l'Agriculture française, quel spectacle, quel monde et quelle ambiance ! Et d'abord les animaux venus de la plupart des régions dans un décorum adapté et grandiose. Des animaux de toutes les tailles, avec des « robes » de couleurs variées, toilettés et brossés tels des stars, qu'il s'agisse de belles laitières ou de virils reproducteurs, déjà tous remarquables et primés en concours agricoles locaux et régionaux.

Il faut se faufiler à travers la foule pour avancer et aller s'intéresser aux vastes stands et étalages des produits de tous les terroirs. Produits laitiers ou issus des cultures de la terre et de la vigne. On déguste aussi les fromages et les vins. On s'arrêtera encore pour boire de la bière ; pas n'importe laquelle mais de la « Rouget de Lisle ». Elle est fabriquée à Bletterans à quelques kms de Lons-le-Saunier. Bien sûr on fait connaissance

avec le brasseur et on bavarde. Bien qu'assez récente c'est une affaire qui tourne dans le Jura. Pour se restaurer on a le choix des spécialités de toutes Régions.

On en aura fait des pas au cours de cette journée, très intéressante mais fatigante. On piétine beaucoup dans les files d'attente. Du reste on a fini par se perdre et se scinder automatiquement en petits groupes. On dégustera encore ici et là selon les choix de chacun. Néanmoins nous nous retrouverons tous à la sortie, juste après que Jean-Marc ait fait une affaire en s'équipant pour des travaux de jardin et nature.

Il est tard mais la journée n'est pas terminée puisqu'en soirée il y a sortie théâtre. On joue donc les noctambules jusqu'à 21 heures. C'est non loin du Louvre, au « théâtre du Palais Royal » que nous entendrons les trois coups avant d'applaudir deux pièces consécutives : « Léonie est en avance » et puis « On purge bébé ». Deux intrigues dont le rôle principal est joué par Christiana Réali. Une nette préférence pour la première interprétation.

Les calins ne sont pas tous fatigués. Et si les uns rentrent à l'hôtel pour dormir, les autres avisent un restaurant alsacien où une copieuse choucroute garnie mettra leurs estomacs en fête.

Le deuxième jour, visite de la capitale et passage en revue de ses plus beaux monuments: visite de l'église de La Madeleine, traversée de la belle rue de Rivoli après avoir contourné le majestueux opéra Garnier C'est dans le quartier du gigantesque et non moins mo-



Photo : P. Chamberland

La buvette visiteurs... plus adaptée !

derne établissement culturel Beau-bourg que les appétits sont aiguisés et que deux restaurants nous accueillent. Notre marche dans Paris reprend par la cour du palais du Louvre, le jardin des Tuileries, le parvis de l'Hôtel de Ville. Après avoir visité la cathédrale Notre-Dame on s'arrête sur la place de la célèbre colonne Vendôme tout près de l'hôtel Ritz. Par le métro nous atteignons l'avenue des Champs Elysées et Marcel Gindre prendra sa dernière photo pour nous immortaliser sous l'Arc de Triomphe, à deux pas de la flamme du soldat inconnu.

Les valises récupérées à l'hôtel, nous rejoignons le T.G.V. qui nous ramène dans le Jura en début de nuit. A bord, notre équipe n'inspire pas la mélancolie : des vins, fromages et autres charcuteries, en provenance du salon agricole, réjouissent encore une fois nos papilles. A notre humeur joyeuse les autres voyageurs du wagon se sont parfaitement doutés que notre groupe jurassien ne revenait pas d'un enterrement !

Pierre Chamberland.



Photo : Marcel Gindre

Le groupe, sur les escaliers de la Madeleine.

LA FÊTE DU TIMBRE AVAIT DU CACHET !

NEY AU CŒUR D'UN ÉVÈNEMENT NATIONAL DES PHILATÉLISTES DE FRANCE



Photos : Pierre Chamberland

Exposants et visiteurs.

Dans le bulletin municipal 2010 nous nous étions faits trop brièvement l'écho de la fête du timbre que les philatélistes du club champagnolais avaient eu la bonne idée d'organiser à la salle des fêtes de Ney. Nous devons souligner que pareille manifestation est un atout de qualité pour la notoriété de notre petite commune. Pensez donc, cet événement annuel est national. Il est initié par la fédération française des associations philatéliques. 650 associations qui réunissent 40.000 collectionneurs, dont 3000 jeunes, étaient à l'origine de ces journées des 27 et 28 Février 2010.

La société que préside madame Josette Masson au sein d'un comité dynamique, avait convié les philatélistes du Jura à présenter leurs plus belles collections au « Briska ». Les passionnés non exposants s'étaient déplacés aussi de tout le département pour visiter une exposition parfaitement coordonnée et mise en valeur : des timbres très anciens ou très rares, d'une qualité exceptionnelle (parfois semblables à des œuvres d'art) et classés par « planches » dans des conditions optimales.

Mais il y avait aussi des collections d'étiquettes de vins, de cartes postales d'autrefois et de photos anciennes notamment. Ce type de manifestations

veut démontrer que le collectionneur, au contraire d'un égoïste, souhaite faire profiter de ses « trésors » à tout philatéliste digne de ce nom. Et les visiteurs ont été nombreux pour apprécier cette forme d'ouverture sur le monde du timbre : sorte d'invitation au voyage et enrichissement culturel.

Dans toute la France cette expo était placée, en cette année 2010, sous le signe de l'eau (thème de l'environnement), d'où la fontaine monumentale au premier plan de la carte postale à l'effigie de Ney.

Le choix de notre village, entre autres cités beaucoup plus importantes, a été décidé par l'équipe champagnolaise de madame Josette Masson et approuvé par monsieur J-C. Roussel, président du groupement des associations philatéliques de Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, en la circonstance, Ney se situait, les 27 et 28 Février, dans le même registre que Paris, Marseille, Aix-en-Provence, Montpellier, Perpignan, Avignon, Montluçon, Gap, Ajaccio. Plus près de nous citons : Oyonnax (Ain), Pontarlier et Mandeure (Doubs), Châlon-sur-Saône et Paray le Monial (Saône et Loire), Varois et Chagnot (Côte d'Or), Villers-Sexel (Haute-Saône), Montreux-Château (T. de Belfort), etc... Au total 112 communes au plan national, dont Ney, l'une des plus

petites retenues.

Comprenez mieux pourquoi notre village trouvait une occasion d'être mieux connu :

Il faut savoir que la fête du timbre donne lieu à l'émission de nouveaux produits philatéliques. Ainsi, une carte postale de Ney a été éditée. Elle représente, en dessin à la plume, un quartier central à savoir une vue sur l'école, l'église et le Bénédegand depuis la grande fontaine « Lamy ». Tous ceux qui se sont procuré cette carte postale pour le souvenir ou qui l'ont adressée à un ami (collectionneur ou non) ont de la sorte fait connaître notre petite localité rurale à travers la France. Cette carte et les enveloppes étaient datées et tamponnées sur place par « La Poste » avec le cachet flammé du « premier jour ». Il faut compter également avec tous les visiteurs qui, au cours de ce même week-end, sont venus passer quelques heures au « briska » et qui, pour un grand nombre, découvraient simultanément le village que nous aimons.

A noter pour les intéressés que des exemplaires de la carte postale de Ney (timbrée-datée ou toute simple) sont encore disponibles toute cette année 2011. Les amateurs et autres collectionneurs peuvent donc téléphoner à Josette Masson, responsable (03.84.52.17.60.) pour s'en procurer.

Un événement exceptionnel qui méritait bien d'être souligné, pour la postérité, dans notre bulletin municipal.

Pierre Chamberland



La carte postale, personnalisée.

RÉNOVATION DU PONT DE BARREY

Depuis la première semaine de Mai jusqu'au début d'août 2010, la route départementale 471 (Champagnole-Lons-le-Saunier) qui traverse Ney, a été déviée, soit environ 3 mois, par Crotey, ou Mont-sur-Monnet. Une déviation certes que les automobilistes pressés ont parfois déplorée. Mais un mal nécessaire dans la mesure où le pont dit « de Barrey », sur la rivière « Balerne », marquait un début d'affaissement. A terme un risque pour les poids lourds. Des entreprises spécialisées ont été chargées de la consolidation de l'arche en pierres de taille : traverses métalliques de renforcement et tirants pour enserrer et maintenir la structure. Le deuxième intervenant prenait en charge le tablier du pont à savoir terrassement de surface et reconstruction de la chaussée jusqu'à la finition bitumineuse. Inconvénients pour certains, mais avantages pour notre village. La municipalité a en effet mis à profit cette coupure de circulation pour réaliser des travaux conséquents de voirie communale (2^e tranche) : enfouissement du réseau électrique de la rue principale puis



Photos : Marcel Gindre

Le pont sur « La Balerne » échafaudé pendant les travaux de consolidation sous l'arche

restructuration de cette traversée de notre localité avec mise en place d'îlots directionnels et chicane de ralentissement. Enfin tapis d'enrobé au goudron

sur cette même voie, mise à rude épreuve lors des travaux antérieurs de canalisation pour le « tout à l'égout ».

Pierre Chamberland.

UNE PLAQUE POUR L'ABBÉ JEAN RANFER

Depuis quelques années une des plaques fixée sur la stèle rendant hommage aux défunts prêtres de la paroisse de Ney, à l'entrée du cimetière, ne cessait de se détacher de son support. Elle a fini par se briser en menus morceaux. Y figurait notamment le nom de l'abbé Nigou et celui de l'abbé Jean Ranfer. Ce prêtre, décédé en 1965, fut curé de Ney durant 27 années et Dieu sait combien il a marqué, à l'époque, notre village et particulièrement la jeunesse. Celle-ci fait aujourd'hui partie du troisième âge ! C'est le père Jean Ranfer qui a nourri la culture de ces jeunes de l'après-guerre : Education religieuse certes, mais également enseignement de la musique (chant choral), du théâtre (troupe amateur de La Lyre Franc-comtoise) et du sport (club de basket-ball et club de gymnastique féminine) notamment. Sans parler des multiples services rendus aux habitants, pratiquants ou non, sans aucune distinction.

Sensibilisés par la décrépitude de l'épithaphe du regretté prêtre, quelques



Photo : Pierre Chamberland

La stèle des prêtres de la paroisse.

chrétiens se sont émus de la situation. L'un d'eux a demandé un devis de fabrication d'une plaque neuve avec les inscriptions adéquates, puis il a envisagé une collecte individuelle auprès de la population pour paiement de cette réfection. Mais d'aucuns n'ont pas jugé opportun le principe de cette quête et, finalement, la commune de Ney et la paroisse de Champagnole ont accepté de se partager le montant des frais, lesquels s'élèveraient à moins de 300 euros.

La réalisation de la plaque va être effectuée par la marbrerie sollicitée, et la pose pourrait se faire au cours du printemps 2011.

Pour mémoire rappelons que l'abbé Ranfer avait commencé en 1938 son ministère en notre petite paroisse, alors qu'il desservait encore Syam. Mobilisé à la guerre (1939), il revint définitivement à Ney en l'année 1940.

P.Ch.

VIE ASSOCIATIVE

AS NEY FOOTBALL



Le Briska en tenue de fête.

L'AS Ney a relancé sa manifestation ancestrale, le Réveillon de la Saint Sylvestre, qu'elle organisait depuis 1988, jusqu'en 2006 où elle avait dû faire face à un événement soudain et imprévisible, qui avait remis en question la réitération de cette manifestation. Les participants étaient nombreux et la soirée s'est fort bien déroulée. C'est de bon augure pour l'avenir et pour les finances du club, quand on sait que trente pour cent du budget dépendent des manifestations.

Le monde associatif, et notamment les groupements sportifs ont un rôle social important, reconnu par la classe politique. Si le sport est générateur de santé publique, le sport collectif est aussi organe éducatif, lien social et soupape de décompression dans une société ô combien stressée.

Ce que, finalement, je sais de plus sûr sur la morale et les obligations des hommes, c'est au football que je le dois. »

Albert Camus.

Aussi, leurs moyens humains sont aujourd'hui limités, car le bénévolat se perd au profit d'un individualisme exacerbé et revendiqué.

Le sportif des temps modernes se comporte en consommateur, mais n'en paye pourtant pas le prix. Il ne s'en rend d'ailleurs pas compte, et il peut même arriver, si d'aventure il atteint un certain niveau de pratique, qu'il soit tenté de demander une contrepartie à son club.

Combien d'anciens sociétaires pratiquants deviennent-ils à leur tour bénévoles de leur association ? De toute évidence très peu.

Cependant des dirigeants de clubs convaincus, des techniciens avides de transmettre et quelques spécimens issus d'une espèce en voie de disparition continuent d'œuvrer pour la collectivité, sans compter, ni leur temps ni leur argent. Il ne faut pas l'oublier.



Hervé Cattenoz, sur son temps libre...

Certes nous avons assisté en 2010 à l'un des plus beaux gâchis sportifs qu'on nous ait donné de voir en direct à la télévision : le spectacle dégradant de l'équipe de France de football, et le comportement déplacé de ces joueurs déphasés, grands enfants immatures propulsés trop vite dans un monde bien différent du nôtre, à savoir celui du football professionnel.

Que d'efforts et de travail réduit à néant par une attitude qui provoqua l'amalgame et qui nuit au football. Mais déjà, le football amateur, notre monde, s'est remis à la tâche, pour redonner à notre sport ses lettres de noblesse.

Patrice ANTHONIOZ,
Président.

LISTE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Claude CATTENOZ

03.84.52.56.29

AS NEY FOOTBALL

Patrice ANTHONIOZ

03.84.52.43.41

www.as-ney.com

LE BIBERON CALIN

Pétanque

Jean-Luc GRANDVUINET

03.84.52.25.22

LES DAPHNES DU BENEDEGAND

Club du Temps Libre

Colette Bailly 03.84.52.35.89

LA LYRE FRANC-COMTOISE

Gymnastique volontaire

Marie-Anne Cattenoz

03.84.52.10.84

LES CERISIERS CALINS

Association scolaire Ney-Cize

Myriam CATTENOZ

03.84.52.45.33

ACCA

Association de chasse

Daniel QUINTARD

03.84.52.62.99

LES JOYEUX CALINS

Œuvres de bienfaisance

Guy CATTENOZ

03.84.52.50.45

FAN-CLUB LAZLO BODROGI

Soutien à Lazlo Bodrogi, cycliste pro.

Serge HUTELLIER

UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

LES RICHESSES ÉCOLOGIQUES DU MILIEU NATUREL DE LA CORNICHE DU BÉNÉDEGAND



Le daphné Camélee

Photo: CREN

La corniche du Bénédegand, qui surplombe le village, offre des vues superbes sur le plateau de Champagne. Mais pas seulement ! Elle présente également un intérêt écologique très fort. Une végétation herbacée rase que l'on nomme « pelouse sèche » s'y développe, grâce aux sols superficiels et à l'exposition favorable. Ce type de milieu est rare et la nécessité de sa protection est reconnue au niveau européen.

Ce n'est donc pas un hasard si on peut y trouver un grand nombre de plantes très originales pour la région. Ainsi le site abrite l'unique station franc-comtoise de la scorsonère d'Espagne, plante à fleurs jaunes proche des salsifis. On y trouve également deux espèces très rares en Franche-Comté, qui bénéficient d'un plan de conservation mené par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté :

l'aspérule des teinturiers et le daphné camélee, dont les petites fleurs roses font la réputation de la pelouse de la Culotte à Loulle. Cinq autres plantes protégées y sont également connues, comme le joli aster amelle.

La corniche est également intéressante pour sa faune, et pas uniquement pour les chamois ! Elle abrite notamment la bacchante, grand papillon brun à ocelles protégé en France et vulnérable au niveau franc-comtois. D'autres espèces spécifiquement liées à ce type d'habitats chauds et secs peuvent être observées, comme le petit sylvestre, un papillon, l'élégant ascalaphe soufré, la petite cigale des montagnes, ou encore l'éphippigère des vignes, grosse sauterelle d'affinité méridionale.

Or les pelouses, milieux très ouverts, tendent naturellement à se fermer : diverses espèces de buissons les colonisent, annonçant la forêt. Si les chênaies sèches et les forêts de pentes sont également très intéressantes d'un point de vue écologique, mais l'originalité de ce site tient dans la présence simultanée de milieux ouverts, buissonnants et forestiers.

Conscients de l'intérêt du site et de la nécessité d'agir, la Commune de Ney, l'Office national des forêts (qui gère la forêt communale) et le CREN (voir encadré p.28) ont décidé de faire cause commune.



Bacchante posée au soleil

Les objectifs de conservation ont été définis au sein d'un plan de gestion, et des actions concrètes ont été mises en œuvre sans tarder, grâce au soutien financier du Conseil régional.

Le principal axe de gestion a concerné la réouverture et l'entretien en arrière de corniche et au niveau des pentes. C'est dans ce but qu'un affouage a été réalisé à la fin de l'automne 2009, ainsi que des coupes forestières ciblées sur les hauts de pentes en contrebas de la corniche.

Ces coupes ont permis de remettre en lumière les pelouses en bordure de la corniche, un fort taux d'ensoleillement étant garant de leur bon état de conservation.

Le CREN

(Conservatoire Régional des Espèces Naturelles de Franche-Comté).



Photos: CREN



Aster amelle

Vues de la corniche, Après affouages et coupes.



HISTOIRE D'EAU...

LES RECHERCHES EN EAU POTABLE – ESPOIRS, ÉCHECS ET RÉUSSITES, DE 1930 À NOS JOURS

Au début du vingtième siècle, la population de Ney, soit environ cinq cents habitants, était desservie outre un réseau d'eau en provenance des sources « des Parières » grâce à une conduite de 50 mm de diamètre en fonte, par une fontaine et deux lavoirs. A ce sujet notre chronique locale du bulletin municipal de septembre 2003 faisait mention du centenaire du réservoir, sis chemin de Ney à Cize.

En 1900 on ne connaissait pas toutes les possibilités offertes par la desserte électrique et notamment les pompes de distribution ou de refoulement. Les conduites acheminaient l'eau par gravitation.

Les restrictions dues au faible débit des mois d'été causaient quelques soucis à la municipalité, laquelle décida d'une recherche complémentaire. Au cours de sa séance du 3 octobre 1930, le conseil municipal fixa son choix de terrassement sur le site de la carrière de Groise, au bord du CD 253 de Ney à Loulle. Puis il sollicita M. Schacre, architecte à Champagnole, pour dresser les plans et assurer la surveillance ultérieure du projet.

On demanda à l'administration des eaux et forêts la délivrance d'une coupe extraordinaire ou d'une coupe d'amélioration, pour faire face aux besoins financiers à venir. L'entreprise Roger Cholet de Champagnole fut

retenue et, dès 1931, les terrassements manuels, faut-il le préciser, allaient bon train en ce lieu. L'excavation réalisée permit de mettre à jour l'existence d'une nappe à environ six mètres de profondeur. De cet endroit la canalisation, après captage, devait passer sous le CD 253 par un tunnel encore en excellent état aujourd'hui (photos), et parvenir au village grâce à la pente. Mais hélas les débits ne correspondaient pas, lors de la saison chaude, aux espoirs escomptés et le projet fut abandonné.

A l'issue du deuxième conflit mondial la population du village était en légère augmentation. L'année 1949 était particulièrement pénible pour les habitants pendant la sécheresse de l'été, obligés parfois de recourir aux citernes



La végétation a recouvert la butte formée par les éléments excavés.

d'une source située sur leur parcelle n° 1, toute proche de notre captage des Parières. Mais après étude des services compétents, le projet avait été abandonné en raison d'un débit insuffisant en la période de mai à octobre.

Au cours des années 1970/1980 le progrès aidant, les recherches pour l'alimentation en eau bénéficièrent de nouvelles techniques par forage, parfois à grande profondeur.

C'est ainsi qu'en 1990 sur les conseils d'un spécialiste un forage avec un puissant matériel fut décidé par le Conseil, lieudit «Combe de la Vieille Eglise», près du réservoir communal.

Si les résultats furent excellents concernant le débit, il n'en fut pas de même du point de vue des analyses qui démontraient la présence de nitrates en quantité supérieure aux normes réglementaires de potabilité. Le verdict était sans appel. Il fallut renoncer une fois de plus, avec déception, et une facture salée à la charge de la Commune.

Par conséquent, la toute nouvelle station de pompage des sablonnières, mise en service le 9 Novembre dernier est bien accueillie car elle allie débit et qualité de l'eau. Elle met ainsi fin à de nombreuses recherches infructueuses menées dans les années suivant 1930. « On n'arrête pas le progrès ».

Jean Caseaux

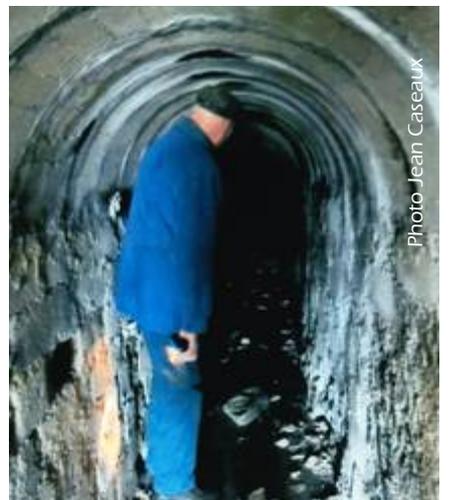
ou aux puits.

Une nouvelle tentative de recherche d'eau fut décidée dans la forêt communale. Le treize septembre 1949 le conseil municipal, considérant que selon les experts (peut-être des sourciers) une nappe abondante se trouverait dans les coupes 23 et 24 de Surmont, décida de faire des fouilles en ces lieux et pria l'administration des eaux et forêts de bien vouloir autoriser ces travaux qui pourraient durer environ un mois. Mais encore une fois ce fut un échec. L'excavation parcelle 23 reste visible de nos jours.

En 1972, en accord avec la Commune de Cize, un complément d'alimentation en eau avait été envisagé à partir



Jean Caseaux à l'entrée du tunnel.



Jean, debout à l'intérieur du tunnel.

... ET PUIITS...

Après de nombreuses discussions au cours de l'année 2002, concernant notre alimentation en eau, le Conseil Municipal décide par délibération, le 12 décembre, de lancer la procédure de mise en place des périmètres de protection des captages en eau potable, afin de bénéficier d'une étude technique nous permettant de prendre des orientations.

Si pendant plusieurs décennies, la source des Parrières avait un débit quasiment suffisant pour alimenter le village, sa production a considérablement diminué. Pour les dernières années elle a fourni 30 % de notre approvisionnement contre 70 % pour le réseau de la ville de Champagnole.

La commune de Ney se voit confrontée à trois solutions possibles :

- Rénover les ouvrages de captage de la source des Parrières,
- S'alimenter intégralement auprès de la ville de Champagnole,
- Rechercher un nouveau point d'alimentation.

Le montage du dossier technique et administratif est confié au bureau d'étude de Christian Caille, hydrogéologue à Chaux des Prés.

L'étude réalisée en 2003 montre que la source des Parrières ne peut fournir que 1,44 m³/jour en période d'étiage, pour une consommation journalière de 80 m³, et qu'il est peu probable que la rénovation des ouvrages de captage permette d'obtenir le débit suffisant. Cette possibilité est donc abandonnée.

Le Conseil Municipal souhaitant, dans sa majorité, rendre la commune indépendante de la ville de Champagnole, la solution choisie est la recherche d'une nouvelle ressource.

En septembre 2005, trois forages de reconnaissance sont effectués dans la reculée de Vers Cul. Le forage le plus proche du stade, qui a la meilleure productivité, environ 30 m³/heure, est retenu pour des investigations plus poussées. Ce forage a une profondeur de 17 m et il est équipé de tubes PVC crépinés de diamètre 200 mm.

Une première analyse montre une



Le Maire, en guide des portes ouvertes

teneur en fer très importante. Pour essayer de remédier à la présence de fer, le forage est en partie cimenté jusqu'à - 6,80 m. Une nouvelle analyse montre que le fer a disparu.

Une étude hydrogéologique complémentaire sur la base de nouveaux essais de pompage, permettra de définir les débits disponibles dans le forage retenu après son colmatage partiel et de réaliser une analyse réglementaire de première adduction, nécessaire pour obtenir l'autorisation de prélèvement et de distribution des eaux. En voici les conclusions :

- Les essais de pompage ont permis de montrer que le débit disponible est au moins de 17,5 m³/heure soit 420 m³/jour.
- Les paramètres physico-chimiques de l'eau brute sont bons. Le taux bactériologique faible sera corrigé par un dispositif de désinfection par chloration.
- La nappe donne entière satisfaction tant sur les débits que sur la qualité. Un puits d'exploitation pourrait être réalisé à proximité du



On arrose, à l'eau claire de Vers Cul !

forage d'essai sur une profondeur inférieure à 8 m pour éviter une contamination par le fer.

La réalisation du nouvel ouvrage d'exploitation a lieu en décembre et novembre 2008 par l'entreprise Forages et Pompages de Champagne avec essai de pompages immédiats.

Le puits est foré sur une profondeur de 7 m avec un diamètre de 400 mm. Il est équipé en inox plein de 0 à 2 m puis en crépine inox de 2 à 7 m.

L'entreprise de Mr Caille est à nouveau chargée de l'étude hydrogéologique de ce futur puits d'exploitation et de la préparation du dossier de mise en place des périmètres de protection.

En juillet 2009, un dossier préliminaire est transmis à l'hydrogéologue agréé qui est seul habilité à déterminer les périmètres et contraintes à appliquer. En octobre 2009, le rapport de l'hydrogéologue nous ayant été transmis, le dossier définitif nécessaire pour l'enquête publique et l'établissement de l'arrêté préfectoral énonçant la déclaration d'utilité publique et l'autorisation de prélèvement, peut enfin être établi par le bureau d'étude.

La construction du local technique par l'entreprise Boffetti, le raccordement au réseau par l'entreprise Prati et la mise en place des équipements électromécaniques, électriques et hydrauliques par l'entreprise L'Eau Pure seront réalisés au cours de l'année 2010. En Octobre 2010 une première analyse de l'eau traitée par chloration, prélevée à la sortie du puits, nous permet d'obtenir une autorisation provisoire de distribution.

La mise en route du pompage a enfin lieu le 9 novembre 2010, avec le début de la distribution de l'eau. L'enquête publique sera réalisée courant mars 2011 et nous pouvons espérer une autorisation de captage définitive avant la fin 2011.

Pour mener à bien cette opération, il aura fallu 9 ans. Espérons que ce nouveau puits, que nous avons tant voulu et tant attendu réponde longtemps à nos besoins.

Claude Bourgeois.

GRANDES FAMILLES

CLAUDE AUGUSTE LAMY, CHIMISTE-CHERCHEUR ET AMI DE LOUIS PASTEUR.

La 15^e « percée du vin jaune » se déroulait cette année 2011, les 5 et 6 Février en Arbois. M. Jean-Michel Petit, président éphémère de cet événement culturel de portée nationale, a le droit d'être satisfait avec la visite de plus de 50.000 personnes venues de France et d'Etats voisins.

Tout ce monde était là pour découvrir les vins du Jura, mais également la ville de son enfant le plus illustre c'est à dire de Louis Pasteur. Il faut savoir que le comité d'organisation avait invité une marraine on ne peut plus justifiée en la circonstance. Il s'agissait de madame Alice Dautry, Directrice Générale de l'Institut PASTEUR à Paris.

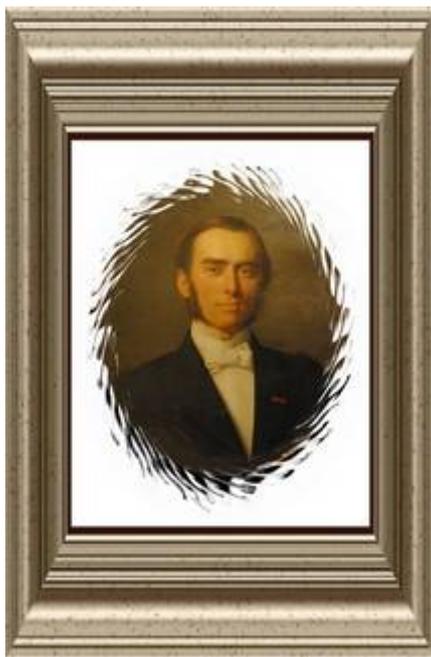
Pourquoi je fais référence à cette fête bachique d'actualité ? Tout simplement parce qu'on y a rendu hommage au grand chercheur Pasteur. Mais que viennent faire Arbois et Louis Pasteur dans notre revue municipale de Ney ? Eh bien il faut savoir que le savant, qui a révolutionné la médecine et dont la renommée est mondiale, avait un ami issu de notre village. Il s'agissait de M. Claude Auguste Lamy, autrement dit, le grand père de M. Emmanuel Lamy que notre population locale a bien connu et estimé avant son récent décès en 2008.

Des personnalités locales méconnues

Claude Auguste Lamy était un chercheur chimiste dont Louis Pasteur avait pu apprécier les grandes qualités. Tous deux s'étaient côtoyés à l'Université. Ainsi était née une amitié. Claude Auguste décédait le 20 Mars 1878 et le grand Pasteur rédigea personnellement

un Mémoire (éloge du défunt). La famille Lamy a bien voulu en donner communication à notre ancien maire Jean Caseaux qui m'en a fait part. Ce texte, qui rend un hommage vibrant à un scientifique d'exception, représente quatre pages dactylographiées dont je ne vous donnerai que des extraits essentiels.

Premier fils de Désiré Lamy et de Rosalie Melet, Claude Auguste voit le jour à Ney le 15 Juillet 1820.



Il fait ses premières études aux collèges de Poligny et de Dole, complétées à Paris. Il réussit son entrée à l'école normale (1842). Il en sortira agrégé des sciences physiques et réunira les trois diplômes de la licence dans l'ordre des Sciences. Dès lors ses postes d'enseignant furent ceux de professeur de physique-chimie au lycée de Lille, puis de celui de Limoges (1848), et retour à Lille. En 1851, Il soutenait des thèses spécifiques et obtenait

le grade de docteur es Sciences. Cela lui permit ensuite de devenir le premier titulaire de la chaire d'enseignement de la Physique à la faculté des Sciences de Lille (1854). Louis Pasteur y était titulaire de la chaire de chimie. Comme Lamy enfant du Jura, Pasteur avait été son condisciple à l'Ecole Normale et il devint donc aussi son collègue à la nouvelle faculté lilloise. Louis Pasteur indique dans son écrit qu'à la même époque Claude Lamy avait été sensible au charme de mademoiselle Cécile Kuhlmann. En épousant cette jeune fille, en 1854, il était devenu le gendre du grand industriel-manufacturier des engrais et autres élaborations chimiques « Kuhlmann » dont la réputation est venue nourrir jusqu'à Ney les cultures agricoles. C'est après son mariage et jusqu'en 1866, que Claude Auguste enseigna à la faculté où il acquit une réputation gagnée aussi grâce aux applications que lui avait appris l'industrie de ses beaux parents. Ainsi, en 1866, le Conseil de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures a conscience des hautes compétences de Lamy. Celui-ci est donc désigné titulaire de la chaire de chimie pour l'enseignement de la chimie industrielle. Il succédait de la sorte à feu l'éminent doyen Anselme PAYEN. Louis Pasteur écrit encore : « La foule de ses élèves n'a jamais failli aux sentiments de reconnaissance qu'inspiraient le dévouement et la sollicitude d'un pareil maître... Ses élèves savaient par ailleurs que ce maître se recommandait d'un mémoire de premier ordre sur le thallium et les propriétés de ce métal ». Et il dit aussi sa conviction que son collègue et concitoyen jurassien « dans ces difficiles recherches »,

À NEY, FAMILLE LAMY

s'est montré un chimiste de premier ordre ». Du reste l'illustre chimiste Dumas avait demandé que, pour ses travaux, Lamy bénéficie des marques de la plus haute reconnaissance. ...Il mourait, à seulement 57 ans (une tumeur) le 20 Mars 1878.

Pasteur commente : « malgré ses dures souffrances et soutenu par son âme chrétienne que le devoir avait toujours embrasée, notre camarade ne fit pas entendre une plainte », sa veuve écrira : « C'était un homme simple, droit, craignant Dieu et fuyant le mal ». Le savant arboisien dit encore : « L'exemple d'une telle vie ne sera pas perdu . Ses enfants se montrent dignes de l'honneur attaché à leur nom ». Puis il évoque la mémoire du capitaine Désiré Lamy, père de Claude Auguste. Il écrit : « De telles vertus (celles du père) ont des racines profondes dans le lien mystérieux de l'hérédité. Placées en germes (sic) dans celui où la liberté morale les développe, elles lui appartiennent toutes entières ».

« Germes » et « hérédité mystérieuse » des termes du vocabulaire spécifique d'un savant chercheur). Que ne serait-il pas émerveillé Louis Pasteur s'il pouvait, à notre époque, utiliser la découverte génétique de l'A.D.N.? . Il poursuit :

« Après la chute du premier empire, on vit rentrer dans leurs foyers une foule d'hommes qui avaient, au plus haut degré, le triple sentiment de l'honneur, de la discipline et du devoir. Ils avaient porté glorieusement le drapeau dans toutes les capitales de l'Europe et ils revenaient avec un tel amour de la patrie qu'on les appela du beau nom de « patriotes ». Le père de C-A. Lamy (officier de l'armée impériale) était un de ces héros. Parti du camp de Boulogne, il

avait assisté à toutes les grandes batailles de l'Empire (Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, Wagram), et à celle de La Moscova où, à la tête d'un régiment de ligne, il reçut plusieurs blessures graves. Il fut fait prisonnier de guerre pendant la retraite de Russie, peu avant le passage de La Bérésina.

« Rentré dans son village (Ney-Jura) en 1815, il s'y maria quelques années après et eut cinq fils, à

l'éducation desquels il se consacra tout entier. Avec quel succès ! »

« Notre camarade Claude Auguste était l'aîné. Le second est général de brigade à Lyon. Le troisième est mort, chef de bataillon de chasseurs à pied, au siège de Puebla (Mexique). Le quatrième est mort receveur des postes après avoir servi dans la marine en qualité de mécanicien. Le cinquième est colonel du 32^e de ligne à Tours ».

Pasteur se souvient :

« Après la mort de son père, Claude Auguste Lamy (aîné) devint le chef de cette (virile) famille : qu'il s'agisse du général, du commandant ou de l'officier de marine, à tous ses frères il inspirait des sentiments d'affection, mêlés de respect, parce qu'ils retrouvaient en lui la franchise et la droiture paternelles. Dans la vie de l'un ou de l'autre pas un acte sérieux n'était accompli qui n'ait été conseillé ou accepté par ce frère aîné, preuve vivante, dont je fus souvent le témoin, de l'ascendant que lui donnait l'intégrité de son caractère.

« Par l'évocation de ces souvenirs, n'ai-je pas justifié ce que je vous disais précédemment, que les vertus des Lamy étaient des vertus de famille et que Claude Auguste avait dans le cœur quelque chose d'un caractère trempé aux épreuves de Wagram et de La Moscova » (épreuves vécues et rapportées par le capitaine Désiré Lamy, son père).

Et Louis Pasteur de conclure (dans un élan de patriotisme) :

« Honneur à ces familles, encore nombreuses dans notre chère patrie, où circule le sang de ceux qui ont contribué à la gloire nationale et qui sont une part de la sauvegarde de notre grandeur future ».

Découverte du Thallium

C'est en 1862 que Claude Auguste Lamy, chimiste et chercheur, isole le Thallium métallique, grâce au spectroscope prêté par son beau-frère, Jules-Frédéric Kuhlmann. En 1961 cet élément chimique avait été préalablement décrit par William Cookes qui étudiait par spectroscopie la lumière émise par un minéral de sélénium chauffé.

Le thallium est un métal gris (TI) de numéro atomique 81, très dangereux (cancérigène). Il existe en faible quantité dans certaines pyrites.

FAMILLE LAMY : GÉNÉALOGIE, EN BREF

Pierre Joseph Lamy était un natif de Montrond. Il fut le père de Denis Lamy (1739-1819) qui a été maire de Ney en 1802. Denis était le père de Désiré Lamy, lequel naquit hors la commune au « moulin de pierre » mais décédait à Ney (19 Mai). Désiré Lamy (1782-1865) a épousé Rosalie Melet (1796-1853) : ils eurent 5 fils dont l'aîné était Claude Auguste (1820-1878) marié à Cécile Kuhlman (1832-1906).

Le couple Claude Auguste et Cécile Lamy a 4 enfants : Edouard Lamy (1855-1940) époux Berthe Mollet (1867-1948); Lamy Eugénie (1857-1933) épouse de son homonyme Charles Lamy (1851-1905); Frédérica Lamy (1858-1940); Paul Lamy (1862-1881).

Le couple Edouard et Berthe Lamy a 5 enfants : Frédéric Lamy, archevêque de Sens (1887-1976); Marie-Cécile Lamy (1889-1961) épouse André Clerc (1881-1979); Jacques Lamy (1892-1915) mort au champ d'honneur à 23 ans ; Geneviève Lamy (1894-1990) épouse de Pierre Joly (1883-1964); Emmanuel Lamy (1911-2008) époux Odile Frédéric-Moreau, née en 1918 (92 ans).

Emmanuel et Odile Lamy sont les pa-

rents de 5 enfants : Auriane (1944) épouse J-B Kérisse (1938); Philippe (1945) époux Françoise Decazes (1949); Dominique (1947-décédée en 1990) épouse de Michel Boyer-Chammard (1941); Bruno (1948) époux Ariane Mulsant (1956); Hervé (1955) époux Blanche de Kersaint. Ensemble leurs enfants ont donné à Emmanuel et Odile Lamy 19 petits enfants (Anne, Loïc, Claire, Maud, Edouard, Christophe, Guillaume, Amaury, Myriam, Michel, Manuela, Marine, Camille, Quentin, Benoit, Clarisse, Sixtine, Flore, Etienne) et 25 arrière petits enfants :

Auriane et Jean-B. Kérisse : 4 enfants et 8 petits enfants ; Philippe et Françoise Lamy : 4 enfants et 3 petits enfants; Dominique et Michel Boyer-Chammard : 3 enfants et 12 petits enfants ; Bruno et Ariane Lamy : 8 enfants et 2 petits enfants ; Hervé et Blanche Lamy (sans enfant).

C'est M. Bruno Lamy, quatrième des cinq enfants de M. et Mme Emmanuel Lamy, qui nous a confié cette généalogie ainsi que le portrait de son ancêtre Claude Auguste.

Bruno est aujourd'hui le propriétaire de l'ancestral « vieux logis ». Cette maison familiale avait été cons-

truite par son quadrisaïeul, M. Denis Lamy, vers 1793.



Villa St Charles : 21/08/2010
Les familles Lamy lors des 50 ans de mariage d'Yves et Chantal Tual

S'agissant du deuxième enfant de M. Edouard Lamy, à savoir Eugénie, épouse de Charles, c'est elle et son mari qui sont à l'origine de la « villa St Charles ». C'est leur 4^e fils, Paul Lamy (1886-1971) qui fut par la suite propriétaire de cette nouvelle demeure. Lui et son épouse, née Suzanne Chevalier (1889-1973) ont été les parents de 9 enfants. Actuellement cette demeure familiale est devenue propriété de la dernière née Chantal et de son époux Yves Tual, mariés en 1960. Mais ceci est l'histoire de l'autre branche des descendants de Claude Auguste et Cécile Lamy, tout aussi honorablement connue que la précédente à Ney.



Photo s : Patrice Anthornioz

Le vieux logis.

Pierre Chamberland

RÉTROSPECTIVE : LE RÉTAMEUR

Ceux de ma génération ont connu deux époques très différentes. Depuis notre enfance, la façon de vivre a changé, celle de travailler, de s'habiller, ou même de se distraire. Le progrès a modifié la vie dans les villes comme dans les villages. Citons quelques exemples :

l'arrivée des tracteurs dans l'agriculture, l'industrialisation un peu partout, avec des machines de plus en plus perfectionnées, le confort ménager, la télévision qui a fait disparaître les bonnes veillées d'autrefois avec la « manille », un jeu de cartes, au coin du feu, au poêle. En Franche-Comté, la pièce à côté de la cuisine qui servait à la fois de salle à manger et même de chambre à coucher était désignée sous le nom de poêle. Il n'est donc pas question de refuser les avantages du progrès, mais combien de petites activités artisanales ont presque disparu de nos jours. Citons notamment les bourreliers, les

charrons, le maréchal ferrant, et d'autres, comme le rétameur, que j'évoquerai ici.

Arrivé au volant d'une vieille camionnette, à la fois son lit, sa cuisine et son atelier, il s'installait sur la petite place de la fromagerie après avoir eu l'autorisation du froma-

ger M. Louis Chauvin. Les ménagères vite au courant de sa venue apportaient les ustensiles de cuisine usagés et ternis (notamment cuillères, fourchettes, et louches). A



même le sol il allumait un grand feu sous une sorte de trépied, lequel supportait une très grande poêle, genre poêle à frire. Ce récipient contenait de l'étain qui, porté à ébullition, était brassé à l'aide d'un pochon. Pochon est un mot franc-comtois qui désigne une louche.

Le rétameur plongeait alors un à un les ustensiles préalablement nettoyés à l'acide dans cette poêle. Ils prenaient une belle teinte brillante, argentée, à leur sortie du bain. Les petits écoliers que nous étions, agglutinés autour du rétameur, ne perdaient pas une miette du spectacle. Un souvenir encore, aucune note n'était consignée lors du dépôt des objets, mais le rétameur n'hésitait pas longtemps et ne se trompait pas de propriétaire à la restitution des objets, au moment du paiement. Parfois aussi, le rétameur se transformait en rémouleur le temps d'aiguiser couteaux et ciseaux.

Et, avant de partir dans sa petite Berliet, il soupait disait-il. En effet, dans notre Jura le déjeuner était le dîner, et le repas du soir le souper.

Jean Caseaux

GARE AU LOUP !

Qu'on se le dise, avec le retour du loup dans les massifs montagneux, il faudra bien se méfier !

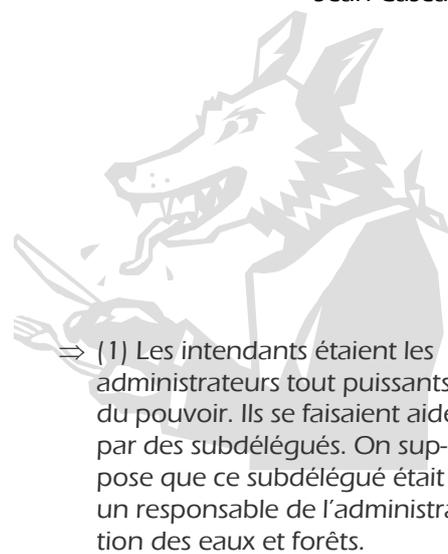
« On a déjà vu ça », dirons certains.

Un document d'archives que nous a aimablement communiqué M. Charles Thevenin de Champagnole, fait état de l'attaque par un loup d'un piéton, en l'occurrence le curé de Ney, sur la route, actuellement la RD471, à mi-chemin

entre Champagnole et Ney, en ces termes :

« Le subdélégué (1) Gauthier de Poligny, déclare le 25 septembre 1767 que le 20 de ce mois le curé de Ney a été attaqué par un loup entre Champagnole et Ney ».

Il est donc prouvé en effet, qu'à cette époque, le danger d'être attaqué en rase campagne par un ou plusieurs loups était réel.



⇒ (1) Les intendants étaient les administrateurs tout puissants du pouvoir. Ils se faisaient aider par des subdélégués. On suppose que ce subdélégué était un responsable de l'administration des eaux et forêts.

Jean Caseaux

DÉLIBÉRATIONS DE 1869

Reprenons le cours des délibérations du Conseil Municipal de Ney en l'année 1869.

La construction d'un bâtiment scolaire et surtout son emplacement, causent de nombreuses remarques de l'administration, ce qui complique les décisions municipales.

Ces témoignages du passé sont bien souvent source d'enseignement, mais surtout d'humilité, car on faisait beaucoup avec de très faibles moyens financiers.

14 Février 1869

Etaient présents à ce conseil, MM Chamberland Jean, Cattenoz Claude, Gindre Casimir, Grandvui-net Xavier, Regard Jean-Pierre, Mantaux J., adjoint, et le Maire Président, Durafour Lucien. Le Président donne communication des dispositions de la loi du 15/03/1850 et invite le Conseil Municipal à délibérer sur la fixation des dépenses auxquelles donne lieu le service de l'instruction publique à Ney en 1869. Le Conseil fixe le traitement de l'instituteur et de l'institutrice, et des dépenses accessoires, soit loyer de la maison d'école, frais d'impression, de chauffage, etc...Il sera proposé de répondre à cette dépense au moyen de l'impôt ordinaire, du produit de la rétribution scolaire (1), et d'une subvention à fournir par l'Etat ou le Département. En outre, considérant l'intérêt des cours d'adultes, vote une indemnité de 50 francs à l'instituteur chargé de ce service et une somme de 20 francs pour chauffage et éclairage de ce cours.

2 Mai 1869

Le Conseil vote une aliénation de terrains communaux pour l'achèvement du réseau vicinal de la Commune, tel qu'il a été déterminé par l'autorité préfectorale. En outre M. le Maire représente au Conseil qu'une partie de la carrière « de la côte de Chaintre », environ 4 ares, a été louée en 1867 et qu'il est urgent de louer le

reste pour se procurer des ressources.

Le Conseil décide à l'unanimité que le reste de la carrière sera louée, et approuve le présent bail que le Maire a signé avec M. Michel Hippolyte, « carrier » à Champagnole.

30 mai 1869

Le Conseil Municipal admet les opérations effectuées tant pendant la gestion de 1968 que pendant les premiers mois de la gestion de 1869, soit en recettes, pour 3616,95 francs et en dépenses, pour 4005,17 francs, d'où il résulte un déficit de 388,22 francs à résorber sur le cours de 1869.

La taxe à payer pour chacun des habitants prenant part à l'affouage de distribution de la coupe affouagère de 1870 (délivrance de 1869) est fixée à 12 francs. Le nombre d'affouagistes est approximativement de 89.

Le Conseil participera aux frais de création d'un concours scolaire cantonal et vote une somme de 5 francs pour aider à pourvoir à la création indiquée.

Le Conseil vote le budget de la commune pour 1869 en présence de MM Cattenoz Cyrille, Oudet Charles et Grut Emile, contribuables les plus imposés.

1er Juin 1869

Compte-tenu des remarques de Monsieur le Sous Préfet de Poligny, déclarant que l'emplacement de la



1869 : disparition d'Hector Berlioz

future école n'est pas jugé convenable, décide de faire une autre acquisition, au besoin par l'expropriation. Le Conseil délibère et approuve la soumission de M. Grut pour la vente du terrain de l'emplacement de la future école, tel qu'il figure au procès verbal des experts et prie M. le Préfet de bien vouloir approuver ladite délibération.

4 Juillet 1869

La Maire donne connaissance au Conseil d'une circulaire de M. le Préfet, sollicitant une subvention pour la construction d'un chemin destiné à desservir les hautes montagnes du Jura. Considérant que la Commune de Ney est obligée d'imposer lourdement et qu'elle n'a que peu de ressources, elle regrette de ne pouvoir donner suite à cette demande.

Le Conseil Municipal déclare que le registre destiné à recevoir les signatures des propriétaires intéressés au curage des fossés de la reculée de Vers Cul a été déposé à la Mairie de Ney pendant un mois. Le Conseil pour conserver la bonne union qui existe dans le village de Ney, refuse l'emplacement de la future maison d'école proposé par Monsieur l'Inspecteur et tient à l'emplacement qu'il a choisi.

Le Conseil considérant les besoins de l'agriculture, demande l'élargissement du chemin « Sous la Croix » de un mètre.

14 Septembre 1869

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un procès verbal de réception provisoire et définitive des travaux exécutés pour la construction de fontaines publiques sur la Commune en faveur du sieur Just Jacques, entrepreneur à Andelot en Montagne. Estime que l'entrepreneur peut être payé de la somme due soit 695 francs.

Le conseil décide de payer à M. Mantaux Etienne, propriétaire à Ney, une somme de 5.57 francs pour timbres et confection du rôle d'affouage.

Le Conseil nomme M. Barroy Constant, garde champêtre de la Commune à compter du 14/09/1869.

Le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée la soumission du marché passé pour l'achèvement des travaux de nivellement du chemin de Ney à Loulle (actuel CD253). Le Conseil approuve ledit marché entre l'Agent Voyer et le sieur Regard Clovis et prie M. le Préfet d'approuver.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser un crédit de 25 francs pour compléter la somme du loyer de la maison d'école des filles, cette somme sera prise sur les fonds disponibles.

Installation du nouveau Conseil Municipal en 1870 :

MM Cattenoz Casimir ; Blondeau Alfred ; Guy Albert ; Brocard Jean-Etienne ; Melet Jules ; Cattenoz Cyrille ; Villard Joseph ; Jeunet Hilaire ; Cattenoz Théodore ; Cattenoz Frédéric.

Chaque conseiller a prononcé le serment (2) suivant :

« Je jure obéissance et fidélité à l'empereur Napoléon III »

⇒ (1) L'Ecole ne sera gratuite et obligatoire qu'après les lois de 1881 et 1882, portant la scolarité de 6 à 13 ans.

⇒ (2) Le second empire imposait aussi aux fonctionnaires un serment de fidélité.



Jean Caseaux

DANS LE MONDE EN 1869



NAPOLÉON III

- Les femmes du Wyoming peuvent voter. Le Wyoming est le premier état américain à autoriser le suffrage féminin.
- Chimie : Le chimiste russe Dimitri Ivanovitch Mendeleïev présente sa "classification périodique des éléments" devant la Société chimique russe .
- Jonction du transcontinental américain. Les deux équipes chargées de la construction du chemin de fer qui traverse les Etats-Unis d'Est en Ouest opèrent une jonction à Promontory Point (Utah).
- Le chimiste français Hippolyte Mège-Mauriés remporte le concours lancé par Napoléon III pour trouver un produit de substitution au beurre et dépose le brevet de son invention : la margarine.
- La carte postale fait son apparition à Vienne, en Autriche. Ce jour-là en effet, sa circulation est réglementée par le directeur des Postes. .
- Flaubert publie « l'Education sentimentale».
- Le canal de Suez, réalisé par la compagnie de Ferdinand de Lesseps, est inauguré en présence de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, et de l'empereur d'Autriche François-Joseph. .
- L'Américain William Finley Semple dépose pour la première fois le brevet du chewing-gum, une gomme à mâcher produite avec la sève caoutchoutée du sapotier.

FERMETURE DEFINITIVE DE LA DECHARGE DE NEY

Depuis Janvier 2011, la décharge communale de Vers Cul est complètement et définitivement fermée. (Arrêté communal du 11 janvier 2011).

La Commune de Ney se met ainsi en conformité avec la loi. En effet, dans le cadre des dispositions relatives à la protection de l'environnement, la Préfecture du Jura nous interdit tout dépôt quel qu'il soit, sur le territoire communal.

De plus, la mise en activité du tout nouveau captage destiné à approvisionner la Commune en eau potable, n'autorise plus aucun dépôt sur cette zone protégée par un périmètre de sécurité, délimité par l'hydrogéologue agréé et partant en éventail depuis la station de forage jusqu'au fond de la reculée.

Par conséquent, les habitants seront dans l'obligation de diriger les déchets verts et matériaux inertes vers la déchèterie de Champagnole. Il s'agit d'un nouveau réflexe à adopter, qui ne prendra en définitive guère plus de temps, sachant que la déchetterie est plus accessible, avec des horaires d'ouverture confortables, six jours sur sept, matin et après-midi :

DECHETERIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi,

8H00-12H00 et 14H00-18H00

437, rue du Mont Rivet T.03.84.52.42.70

Le SICTOM, gestionnaire des déchets, recommande à chacun, autant que possible, de transformer les déchets verts en compost afin de limiter le coût de traitement et de transport. Rappelons aussi qu'il met à votre disposition, un broyeur que vous pourrez emprunter à la déchèterie. La réservation s'effectue sur la base d'une convention garante du bon usage et du retour de l'appareil en bon état.

COLLECTE 2011 DES ORDURES MÉNAGÈRES

JANVIER							FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28						
31													
MARS							AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
MAI							JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
30	31												
JUILLET							AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				
SEPTEMBRE							OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4						1	2
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
							31						
NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
28	29	30					26	27	28	29	30	31	

légende

Bac bleu : 1 lundi sur 2, sauf jour férié (report au mercredi)
Bac Gris : le mardi après-midi
Jour Férié.

EN VRAC ET EN BREF

ECHO SUR LE BRUIT

Rappel de l'arrêté du 10/07/09

L'article 1 de cet arrêté stipule que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

A cet effet, **le fonctionnement des appareils de bricolage ou de jardinage** cités à l'article 4 de l'arrêté n° 90-927 du 24 janvier 1991 du Préfet du département du Jura est fixé sur le territoire de la commune de Ney :

- Du lundi au samedi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30
- Le dimanche et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00

ASSOCIATION *LIRE ET FAIRE LIRE*

Vous aimez la lecture et les enfants et vous avez un peu de temps dans la semaine ? Lire et Faire Lire recherche dans tout le département du Jura des bénévoles de plus de 50 ans, pour lire des histoires aux enfants de leur secteur, et ainsi stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. 12 000 bénévoles en France.

Contact : Jean-Jacques Megel ; Ligue de l'Enseignement du Jura ; T.03 84 35 12 00.



Photo : Patrice Anthoiz

Devant la nouvelle place, et la pente du Bénédegand épousant celle des toits, on reste bouche-bée

ILLUMINATIONS

Désormais, c'est sur le quartier de la mairie-salle des fêtes qu'ont été recentrées les illuminations des fêtes de fin d'année. Outre la guirlande d'ampoules qui décore la toiture du « briska », madame Gras, première adjointe, a donné l'idée d'éclairer les thuyas situés devant la salle communale. Le sapin géant situé à proximité de l'école et de l'atelier municipal, a été illuminé comme précédemment.

Certes la commune ne néglige pas cette période de Noël, mais il convient aussi de souligner l'effort des particuliers chaque année. Rares sont ainsi les quartiers où ne scintillent pas des effets lumineux souvent remarquables. Bravo !



Photo : Marcel Gindre

COMMUNE DE NEY

Mairie
Le Briska
Route de Champagnole
39300 NEY

Téléphone : +33 (0) 3 84 52 56 29
Télécopie : +33 (0) 3 84 52 27 67
Messagerie : mairie.ney@wanadoo.fr



Retrouvez-nous sur le blog
neyinfo.ney-jura.fr

AUTOUR DE L'ECOLE

Ecole de Ney :

Directeur : Philippe Suescun
Tel. 03.84.52.56.96

Ecole de Cize :

Directrice : Hélène Gouhenant
Tel. 03.84.52.34.33

Horaires des bus :

RPI Ney-Cize

	CIZE	08:15	13:15	
lundi,	NEY	08:25	13:25	
	CIZE	08:35	13:35	
mardi,	NEY	11:35	16:35	
	CIZE	11:45	16:45	
jeudi,	NEY	11:55	16:55	
vendredi				



Communauté de communes Champagnole Porte du Haut Jura

BP 95 - 2 rue de l'égalité
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03 84 52 06 20 / Fax : 03 84 52 06 25
www.champagnoleporteduhautjura.fr

SICTOM Région de Champagnole

11 avenue Edouard Herriot
39300 CHAMPAGNOLE
Tel 03.84.52.06.64
Fax 03.84.52.05.91

(1) *PRECISION*, à propos du CREN (voir page 17) : C'est le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté, Association de protection du patrimoine naturel franc-comtois qui intervient selon quatre missions : la connaissance de la nature, la protection des espaces naturels et des espèces, la gestion de sites protégés dans la région et la valorisation des espaces naturels francs-comtois. Il intervient par exemple depuis une quinzaine d'année sur la corniche de la Culotte à Loulle.

AGENDA 2011

DATES	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
LE VENDREDI 14/01/2011	REPAS DES RETRAITES ET VŒUX	MAIRIE	BRISKA
LE DIMANCHE 13/02/2011	THE DANSANT ST VALENTIN	LES JOYEUX CALINS	BRISKA
LE LUNDI 21/03/2011	EXPOSE CORNICHE DU BENEDEGAND	C.R.E.N (1)	BRISKA
LE SAMEDI 12/03/2011	SOUPER DANSANT	ASS CERISIERS-CALINS	BRISKA
LE DIMANCHE 03/04/2011	EXPOSE SUR BALERNE	COMITE DES FETES	BRISKA
LE DIMANCHE 01/05/2011	VIDE GRENIER	ASS CERISIERS-CALINS	CIZE
LE DIMANCHE 08/05/2011	CEREMONIE DU 08 MAI	MAIRIE	MONUMENT AUX MORTS
LE SAMEDI 11/06/2011	FETE DES ECOLES	ASS CERISIERS-CALINS	BOULODROME
LE SAMEDI 21/05/2011	FETES DES MERES	COMITE DES FETES	BRISKA
LE SAMEDI 02/07/2011	FEUX DE LA ST JEAN	COMITE DES FETES	BRISKA
LE DIMANCHE 03/07/2011	MONTEE DU MT RIVEL	COMITE DES FETES	CHAMPAGNOLE
LE MERCREDI 14/07/2011	LA GRANDE TABLE	COMITE DES FETES	RUE DE L'EGLISE
LE SAMEDI 20/08/2011	CONCOURS DE PETANQUE	LE BIBERON CALIN	BOULODROME
LE DIMANCHE 06/11/2011	LOTO	COMITE DES FETES	BRISKA
LE VENDREDI 11/11/2011	ARMISTICE 1918 suivi de la CHOUROUTE	MAIRIE	MONUMENT puis Briska
LE SAMEDI 31/12/2011	REVEILLON ST SYLVESTRE	AS NEY FOOT	BRISKA